

Date Convocation : 21/02/2019

Présents : MM. MARQUIS Joseph, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, GABORIT Jonathan, BLONDET Sylvie, SAMPOUX Daniel, ALETRU Mauricette, LECONTE Margaret.

Excusées : Mme BLANCHARD Sandrine qui donne pouvoir à M. DEBAECKER Emmanuel, Mme GRELAUD Elodie qui donne pouvoir à Mme Mauricette ALETRU, Mme Florence BEULQUE qui donne pouvoir à Mme Margaret LECONTE, Mme Marie-Christine OUVRART qui donne pouvoir à M. Joseph MARQUIS.

Secrétaire de Séance : SAMPOUX Daniel

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 21 janvier 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 21 janvier 2019.

M. le Maire présente Mme Chrystèle CHAVALARD qui effectue actuellement un remplacement au secrétariat de la Mairie.

DELIBERATIONS

1 VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTE DE GESTION 2018 (COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT)

Budget Commune

Fonctionnement	Dépenses	391 255.87 €
	Recettes	480 645.51 €
Investissement	Dépenses	265 962.90 €
	Recettes	262 685.26 €

Budget Assainissement

Fonctionnement	Dépenses	19 120.02 €
	Recettes	26 543.12 €
Investissement	Dépenses	18 821.07 €
	Recettes	18 166.27 €

Budget Lotissement

Fonctionnement	Dépenses	245 845.85 €
	Recettes	264 996.68 €
Investissement	Dépenses	245 845.85 €
	Recettes	245 709.85 €

2 VOTE DES RESULTATS 2018 (COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT)

Commune

Excédent de fonctionnement	89 389.64 €
Déficit d'investissement	17 088.03 €

Assainissement

Excédent de fonctionnement	7 423.10 €
Déficit d'investissement	654.80 €

Lotissement

Excédent de fonctionnement	19 150,83 €
Déficit d'investissement	136,00 €

3 VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

SUBVENTIONS COMMUNALES

6574		Budget 2018	Réalisation 2018	Proposition 2019	
	ESM FOOT	200,00 €	200,00 €	200,00 €	
	COMITE FETES (comité des jeunes)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
	ECOLE LUÇON	30 € / classe	60,00 €	60,00 €	30 € / classe
	MAISONS FAMILIALES/AFORBAT	195,00 €	260,00 €	390,00 €	65 € / élève
	ASS. ADMR	1 600,00 €	1 320,00 €	1 250,00 €	
	FOYER SOCIO EDUC. COLLEGE	115,00 €	115,00 €	115,00 €	
	AMICALE SAPEURS POMPIERS VIX	150,00 €	150,00 €	150,00 €	
	ECOLE JEUNES SAPEURS POMPIERS	200,00 €	200,00 €	200,00 €	
	LYRE CHAILLEZAISE	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
	ECOLE DE FOOT	270,00 €	270,00 €	270,00 €	
	AMICALE LAIQUE	150,00 €	550,00 €	150,00 €	
	ECOLE Voyage scolaire	700,00 €	700,00 €		
	TOUR DE France 2018	5 000,00 €	2 000,00 €		
	DIVERS	360,00 €		515,00 €	
	TOTAL	9 200,00 €	6 025,00 €	3 500,00 €	

6558	Participation RPI	52 € / élève	52 € / élève	52 € / élève
-------------	-------------------	--------------	--------------	--------------

Le conseil, à l'unanimité, vote les subventions communales ci-dessus.

4 Participation aux aides financières des Centres de Loisirs

Pour l'année 2018, la commune a participé à hauteur de 226,50€ pour les familles dont le coefficient est inférieur à 700€, le conseil approuve et reconduit son aide pour l'année 2019.

5 Proposition de maîtrise d'œuvre pour la voirie 2019

La mairie de Vouillé les Marais, coordinatrice voirie, nous transmet un devis pour la maîtrise d'œuvre. Il s'agit de la même personne que l'année dernière, Mr Paul GIRAUD. Son taux en 2018 était de 2,5% du montant HT des travaux, il propose 2,35% HT pour 2019.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de poursuivre avec la Mairie de Vouillé les Marais et de prendre M. Paul GIRAUD en maîtrise d'œuvre.

6 Ouverture d'une 6^{ème} classe sur le RPI La Taillée-Le Gué

A la rentrée 2018, la mesure nationale relative au dédoublement des classes de CP a été mise en place à la Taillée. Pour la rentrée 2019, le directeur académique informe que cette mesure se met en place pour les classes de CE1 et que l'école du Gué de Velluire est concernée.

Le conseil, à l'unanimité, accepte l'ouverture d'une 6^{ème} classe sur le RPI La Taillée-Le Gué, ce qui correspond à une 3^{ème} classe à l'école Charles Perraud du Gué de Velluire.

7 Motion de soutien pour la gare de Luçon

Le conseil, à l'unanimité, donne son soutien pour le maintien de l'ouverture du guichet SNCF de la gare de Luçon.

8 Nouvelle proposition d'achat de terrain dans le lotissement

Suite au dernier conseil municipal du mois de janvier, et après délibération, un prix de vente de 28€ le m² avait été proposé à Mr NOURY pour l'achat de 2 lots dans le lotissement.

Une nouvelle proposition de ce dernier nous a été transmise, pour un montant de 26€ le M².

Après délibération et un vote à bulletin secret, 7 voix pour et 6 voix contre, le conseil donne son accord pour un prix de vente à 26 € TTC le m².

DIVERS

- Toutes les autorisations sont enfin obtenues pour l'ouverture prochaine de l'atelier poterie de familles rurales.

- Divers dates de commissions

Commission finances : le 7 mars 2019 pour le budget 2019

Commission bâtiment : le 12 mars 2019 à 17h00

- La ligne de chemin de fer sera réhabilitée en 2021.

-La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a un service de capture de chats.

La séance est levée à 22 heures 00

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 18 mars 2019.

Le secrétaire de séance
Daniel SAMPOUX